

Saint-Benoît

Au Fil du Temps

Éditorial

Chers Concitoyens,

2010 s'achève, encore une année passée trop vite ! Il y a un an, je vous souhaitais une bonne année en espérant que la crise serait terminée. Hélas, il en va autrement. Cette crise est toujours là malgré quelques signes de reprise par-ci par-là.

Nous avons certainement dans nos campagnes la chance de vivre un peu éloignés des turbulences et du stress de la ville, beaucoup de citoyens nous envient, mais cela ne nous empêche pas de subir les conséquences de cette crise.

Les objectifs de la commune ont été tenus : à savoir le gros chantier de l'école a été terminé à temps. Il en est de même pour tous les travaux liés à la sécurité pour le groupe scolaire. Nous allons pouvoir continuer sur notre lancée.

L'année passée je mettais en exergue les rencontres entre voisins. Elles se sont maintenues en 2010. A quand d'autres quartiers ? Cette année, je voudrais remercier toutes les associations qui animent notre village bénévolement. En 2010, le cru était bon. Je vous encourage tous à participer à leurs manifestations. C'est la vie du village qui en dépend et c'est aussi remercier tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps.

Pour terminer mon propos, comme c'est la coutume, restons optimistes et à l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse de tout cœur à vous et à vos familles, tous mes souhaits de bonheur, joie et santé pour 2011.

Gilbert Coutellier



Manifestations



Marché de Noël à Saint-Benoît

Déjà la 3^{ème} édition du marché de Noël à Saint-Benoît-sur-Loire, le 11 décembre dernier et encore de nombreux visiteurs pour découvrir les animations spécial Noël et les nombreux stands sur lesquels étaient proposés objets de décoration, produits festifs et de nombreuses autres gourmandises.



Les Vœux du Maire

Comme chaque année, la Municipalité organise la réunion traditionnelle d'échange de vœux.

Celle-ci aura lieu le vendredi 7 janvier à 18h30 à la salle polyvalente, rue de Tholey.

A cette occasion, les nouveaux arrivants sont cordialement invités. Ils pourront rencontrer les responsables des associations et faire connaissance avec l'équipe municipale.



Rappel :

Le goûter des personnes âgées aura lieu le 18 décembre 2010, à 14h30, à la salle polyvalente.



infos pratiques

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Vous voulez acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours.

Une session sera bientôt organisée au centre de secours de SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.

Inscrivez-vous auprès de :

- Franck FERREIRA 06 67 60 43 37
- Olivier ROLLION 06 77 09 07 97

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes le vendredi 11 février 2011 de 16h à 19h.



DERNIER RAPPEL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre 2010, dernier délai. (Se munir d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

NOS AMIS LES CHIENS

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics. En effet, comme l'article L 211-23 du code rural le précise, il suffit que votre chien ne soit plus sous votre surveillance effective, qu'il se trouve hors de portée de votre voix ou de tout instrument sonore permettant de le rappeler, pour être considéré comme en état de divagation, ce qui est interdit et peut



faire l'objet de poursuites pénales et de mesures de police administrative.

La divagation des animaux peut avoir des conséquences graves : accidents de la circulation, dommages corporels, morsures... C'est pourquoi il est demandé aux propriétaires de chiens de respecter cette règle de base.

Gilbert COUTELLIER

OFFICE SERVICES LA PLATE-FORME DES SERVICES A LA PERSONNE

Un seul numéro pour le Loiret : 02 38 62 92 92

Vous désirez vous faire aider à domicile : tenue de la maison, garde d'enfants, aide à la personne dépendante, jardinage, bricolage,...

Vous avez besoin d'un service régulier ou ponctuel,

Vous souhaitez bénéficier des avantages fiscaux liés aux Services à la personne,

Vous voulez trouver du personnel qualifié ou vous êtes intéressé par ces métiers,

Vous ne souhaitez pas être employeur mais ne savez pas qui fait quoi parmi les 300 structures agréées du Loiret.

Les questions sont nombreuses et chaque cas est particulier, c'est pourquoi les pouvoirs publics locaux ont mis en place, POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE, une plate-forme de conseil et d'orientation qui est là pour vous informer sur tous les dispositifs mis en place dans le secteur des services à la personne.

Si vous le souhaitez, OFFICE SERVICES vous orientera GRATUITEMENT vers un prestataire de services agréé proche de chez vous.

02 38 62 92 92 – Contact@office-services45.fr – Rendez-vous sur www.office-services45.fr

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement contact@office-services45.fr

L'équipe Office Services

CANTINE SCOLAIRE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2011

Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,04 €
Repas servis aux enfants du collège Saint-Joseph domiciliés à Saint-Benoît-sur-Loire	N° 2	3,34 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	5,67 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	3,62 €

BIENVENUE À...

• NIMEX EXPORT
62 ter, route de Saint-Aignan
ZA de l'Ormette
Tel : 02 38 35 32 30

AMICALE DES RETRAITÉS

CALENDRIER 2011 DES ACTIVITÉS DU CLUB

Le conseil d'administration de l'Amicale des Retraités vous présente le calendrier 2011.

A votre disposition :

- Le mardi : marche ou promenade.
- Le jeudi :
 - au Club ; tarots, belote, scrabble, caquette, tricots, scrabble en duplicate agrémentés d'un petit goûter.
 - Au terrain de boules : pétanque.
- Fermeture du Club en juillet et août.
- Reprise le 1^{er} septembre.

Samedi 22 janvier : Assemblée générale et galette des Rois.

Mercredi 9 mars : Anniversaires du 1^{er} trimestre.

Samedi 26 mars : Repas suivi d'un Thé dansant.

Mercredi 25 mai : Repas de printemps.

Début juin : Pique-nique de la Marche (lieu à déterminer).

Mercredi 8 juin : Anniversaires du 2^{ème} trimestre.

Jeudi 23 juin : Pique-nique de fin de saison à l'étang communal.

Vendredi 26 août : sortie à déterminer.

Mercredi 14 septembre : Anniversaires du 3^{ème} trimestre.

Vendredi 18 novembre : Vin nouveau.

Mercredi 23 novembre : Anniversaires du 4^{ème} trimestre.

Mercredi 7 décembre : sortie de fin d'année.

Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs de ces activités, vous pouvez vous renseigner auprès de :

- Marie-Thérèse COMITTE : 02 38 35 74 60.
- Jacqueline MALET : 02 38 35 12 54.
- Colette BIDAULT : 02 38 35 71 66.
- Jean-François PAQUOTTE : 02 38 35 16 09

Le Président,
J.-F. PAQUOTTE

ASSOCIATION DES JEUNES DU VAL D'OR

L'association est connue pour ses camps selon la méthode Scout. Mais aujourd'hui avec la nouvelle réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, l'Association est contrainte de proposer des camps dans des lieux pouvant accueillir du public (campings, fermes auberges...). Ainsi, chaque année, un lieu est choisi plus ou moins proche du département pour garantir une ou deux semaines de vacances sans contrainte au niveau du matériel ou du personnel. Le camp est proposé pour les enfants âgés de 8 à 14 ans. Les activités principales sont :

- le montage et le démontage du camp (tables, tentes, forums,...)
- des randonnées d'une ou plusieurs journées
- des activités sportives suivant l'environnement (canoë, rafting, accrobranches)
- de grands jeux (jeux de piste, d'orientation, chasse aux trésors).

L'Association propose également des samedis « Jeux » où les enfants accueillis peuvent se divertir avec des jeux de société, jeux de construction, circuits de voitures. Mais, le principal objectif de ces rencontres est de créer des projets (construction d'une caisse à savon, d'un vélo à trois roues, d'un radeau ou encore d'une cabane en forêt). Pour une réussite totale d'un projet, l'association a besoin d'argent, de prêts ou de dons et surtout de bénévoles.

Des manifestations sont organisées pendant l'année pour financer un ou plusieurs projets (vente de chocolats, création et vente de journaux et de calendriers...).

Occasionnellement, l'Association profite de réductions offertes par les parcs d'attractions pour en faire bénéficier des enfants de Saint-Benoît-sur-Loire et ses alentours (Futuroscope, Parc Astérix, Guédelon, Thoiry).

Local : 1, place de l'Université

Le Président,
Julien GIDON

LES ANCIENS COMBATTANTS

Jeudi 11 novembre, au Monument aux Morts, sous la pluie, et en présence de Valphonie, des pompiers et anciens combattants, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du Souvenir.

A cette occasion, le Maire Gilbert COUTELLIER, a remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Claude CAVERT et le Président des Anciens Combattants André BLOT, l'a décoré de l'insigne de dix années de porte-drapeau.

Le Président,
André Blot



MAISON DE RETRAITE

Ayant pris mes fonctions de directrice le 6 septembre dernier au sein de la maison de retraite Gaston Girard, j'ai pu depuis découvrir la vie institutionnelle avec ses forces mais aussi ses besoins.

La compétence et la motivation du personnel représentent une ressource interne formidable. Elles vont nous permettre d'inscrire l'établissement dans une dynamique de projets novateurs et d'impliquer aussi le personnel dans une démarche qualité, synonyme de Bienveillance.

La Bienveillance sera en effet le mot-clé au sein de notre EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le renouvellement de notre

convention tripartite va nous permettre de repenser notre organisation et nos pratiques ; celles-ci étant centrées sur le bien être et la satisfaction de nos usagers.

N'oublions pas que la finalité de notre travail en équipe est d'optimiser, de façon pérenne, la prise en charge des résidents de l'EHPAD Gaston Girard.

Nous tenons également à ce que l'établissement soit ouvert sur l'extérieur : en invitant les enfants des écoles, du Centre de Loisirs, les collégiens, des prestataires de spectacles, des intervenants pour des activités artistiques, en proposant également des sorties aux résidents afin d'assister à différentes manifestations. Les bénévoles

apportent, eux aussi, un autre regard et participent à la vie sociale. Parmi les nombreuses animations, celle du repas des familles et amis, organisée par l'association des résidents, est attendue pour partager ensemble une journée conviviale.

Nous vous informons que vous pouvez suivre la vie de l'établissement via le site internet de la commune de Saint-Benoît-sur-Loire, en allant dans la rubrique « santé social », « maison de retraite », « actualités », « programme mensuel » et « Fildor ».

Joëlle GBAGUIDI

Directrice de la Maison de retraite

« Gaston Girard »

NETTOYAGE DES BORDS DE LOIRE



Pour la deuxième année consécutive, le samedi 18 septembre 2010, a eu lieu l'opération « Berges de Loire propres », à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, en partenariat avec Antartic, le Comité des Fêtes et la Mairie de Saint-Benoît pour notre secteur.

Un grand merci aux ramasseurs bénévoles qui ont collecté une vingtaine de sacs de 100 litres de déchets divers sur trois kilomètres des berges de Loire.

Sur le département, 500 participants dont 27 entreprises et 4 associations se sont mobilisées pour nettoyer quelques 58 km de berges. Le bilan de cette démarche écocitoyenne est malheureusement saisissant : 4,15 tonnes de déchets ramassés dont 110 kg de déchets dangereux (bidons et fûts vides d'huile et produits chimiques, aérosols, batteries, extincteur) et quelques 500 kg de déchets de verre soit 1 kg de déchets pour 14 mètres de berges de Loire parcourus...

DÉPÔT DES ORDURES MÉNAGÈRES

A plusieurs reprises, il est constaté des dépôts d'ordures ménagères devant les domiciles à n'importe quel jour de la semaine.

Il est rappelé que les jours de ramassage sont les lundis pour le centre bourg et les jeudis pour l'ensemble de la commune.

Les dépôts sont à faire au plus tôt la veille à partir de 19 heures. En dehors de ces horaires, tout dépôt est interdit. En cas de non-respect de ces consignes, la police intercommunale sera saisie et se chargera de dresser des procès-verbaux aux contrevenants. Nous savons que nous pouvons compter sur votre compréhension et nous vous en remercions à l'avance.

Gilbert COUTELLIER

UN VIDE-GRENIERS RÉUSSI

Avec plus de 130 exposants, le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes dimanche 12 septembre a encore une fois remporté un vif succès malgré une météo capricieuse. Heureusement, la pluie n'a pas fait fuir les chineurs et les nombreux stands ont permis à chacun de dénicher des bonnes affaires. Le même jour, l'association des résidents de la Maison de retraite Gaston Girard proposait son vide-greniers où étaient mis à la vente de nombreux objets confectionnés par des résidents ou provenant de dons des familles.



Amélioration de la Sécurité pour les Déplacements des Enfants des Écoles

L'ouverture de la nouvelle école rue de Tholey, en septembre dernier, a nécessité la mise en place d'un parcours spécifique afin d'amener les enfants de l'école à la cantine ou à la garderie périscolaire rue Jehan de Fleury et inversement. Ce parcours est définitivement sécurisé depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. Les barrières provisoires, rue de Verdun, ont été remplacées par un équipement fixe et une signalisation au sol, permettant aux enfants de traverser la rue de Verdun en toute sécurité du débouché de la passerelle à l'ancienne Mairie. Ce même parcours est également emprunté par les enfants du Collège et de l'École des Petits se rendant au gymnase.



Embellissement de la promenade des fossés de la ville

Depuis la mise en service de la nouvelle école et la restructuration de ses abords, les employés municipaux, sous la houlette de Frank Blondel, ont entrepris le réaménagement et le fleurissement de la promenade des fossés, entre le Pont de la Planchette et le Pont de Fleury. L'objectif est bien entendu d'effectuer la même opération, dans les années à venir, sur l'ensemble de la promenade des fossés de la ville. Félicitations à Frank et à ses collègues pour ce travail et bonne continuation.



AGENDA

Janvier :

- Vendredi 7 ➤ Echange de vœux – Salle polyvalente
- Mercredi 12 ➤ Assemblée générale et galette des Rois « Gym pour Tous » – Salle des Fêtes
- Mercredi 12 ➤ Galette des Rois « Basket » - Salle du Basket
- Dimanche 16 ➤ Galette des Rois « ACPG-CATM » – Salle polyvalente
- Mercredi 19 ➤ P'tites histoires entre nous... à la bibliothèque (16h30)
- Samedi 22 ➤ Galette des Rois et Assemblée générale « Amicale des Retraités » – Salle polyvalente
- Samedi 22 ➤ Galette des Rois « Football » – Salle des Fêtes
- Vendredi 28 ➤ Assemblée Générale « Valphonie » à Bray-en-Val
- Dimanche 30 ➤ Galette et concert « Valphonie » – Salle polyvalente

Février :

- Samedi 5 ➤ Soirée choucroute "Football" – Salle polyvalente
- Dimanche 6 ➤ Loto APE « Écoles publiques » - Salle polyvalente

- Vendredi 11 ➤ Don du sang – Salle des Fêtes
- Samedi 12 ➤ Stage folklorique « Biaudes et Câlins » et bal - Salle polyvalente
- Samedi 12 ➤ Soirée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes – Salle des Fêtes
- Dimanche 13 ➤ Matinée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes – Salle des Fêtes
- Mercredi 16 ➤ P'tites histoires entre nous... à la bibliothèque (16h30)
- Vendredi 18 ➤ Assemblée générale « AOCB » – Salle des Fêtes

Mars :

- Samedi 12 ➤ Assemblée générale « ULM » – Salle des Fêtes
- Samedi 12 ➤ Bal du collège Saint-Joseph – Salle Polyvalente
- Samedi 12 ➤ Carnaval des Ecoles – Salle polyvalente
- Samedi 19 ➤ Concert Ecole de Musique – Salle des Fêtes
- Vendredi 25 ➤ Assemblée générale « Familles Rurales » - Salle des Fêtes
- Samedi 26 ➤ Thé dansant « Amicale des Retraités » – Salle polyvalente

Écoles publiques

École	Enseignant – Classe	Effectif	ATSEM ou intervenants ATSEM
École Élémentaire des Petits 13, Place du Grand Arcis Directrice : Mme SAINSON	M ^{me} Cécile SAINSON Petite section et moyenne section	29 21 petites sections 8 moyennes sections	M ^{me} Sandrine MOREAU M ^{me} Stéphanie DUFOURD M ^{me} Pascale GIDOIN
	M ^{me} Sylvie NADAUD Moyenne section et grande section	29 19 moyennes sections 10 grandes sections	
	M ^{me} Estelle DUPUY Grande section et CP	24 11 grandes sections 13 CP	
École Publique des Grands 4, rue de Tholey Directrice : M ^{me} KERMANAC'H	M ^{me} Evelynne PALLIER CP / CE 1	24 13 CP 11 CE1	Intervenante : M ^{lle} Mireille VINOT En éducation musicale
	M ^{me} Cyprienne DUBARD CE1 / CE2	26 9 CE1 17 CE2	
	M ^{me} Maud TROUVÉ CM 1	30	
	M ^{me} Stéphanie KERMANAC'H CE2 / CM 2	26 6 CE2 20 CM2	

R.A.S.E.D. (Réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté)

Soit un total de 188 élèves.

► Enseignante spécialisée, option E : M^{me} CAILLIEZ.

► Psychologue scolaire : M^{me} BUTET.

École Sainte-Marie

Directrice : Mme Armelle GUIRLET

Classes	Enseignantes	Effectifs
↔ Cycle I : TPS /PS /MS/GS	M ^{me} PELLETIER	20
↔ Cycle II : CP/CE1	M ^{me} GUIRLET – M ^{lle} BEOIR	15
↔ Cycle III : CE2 /CM1 /CM2	M ^{lle} LABBÉ	25

Soit un total
de
60 élèves.

Réseau d'aide : EAS (Equipe d'Adaptation Scolaire) :

↔ Enseignante spécialisée : option E : M^{me} LE FOURN

↔ Psychologie scolaire : M^{me} BRETHÉ.

Intervenants :

↔ M^{lle} VINOT : musique. ↔ M^{lle} JACQUET : anglais en cycle III.

Personnel non enseignant :

↔ M^{lle} HENNIQUE : employée de collectivité.

↔ M^{me} NAVARRE : assistante maternelle.

Collège Saint-Joseph

Directeur : Mr Patrick CHERY

Le collège Saint-Joseph compte 208 élèves pour l'année scolaire 2010-2011 dont 50 enfants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Les effectifs par niveau sont les suivants :

↔ Classes de 6ème : 63 élèves. ↔ Classes de 4ème : 44 élèves.

↔ Classes de 5ème : 64 élèves. ↔ Classes de 3ème : 37 élèves.

Les cours sont assurés par : M^{me} Séverine ALLEGRI, M. Cédric BEAUFILS, Mr Jérôme BESOGNET, M^{me} Catherine BLANCHARD, M. Patrick CHERY, M. Nicolas CHEVALLIER, M^{me} Catherine COQUELET, M^{me} Jacqueline DELAGE, M. Dominique DUPLAN, M^{me} Christelle FLEURY, M^{me} Anne-Marie FREMONT, M. Jérôme GOURCI, M^{lle} Julie JACQUET, M^{me} Cornélia JESCHEK, M^{me} Laurence LEDU, Mr Emmanuel NINITTE, M^{me} Danièle PHILPPE, M^{lle} Lucie RINGENWALD, M^{me} Marie-Ange ROBINET.

Le personnel d'administration et de service est :

M^{me} Christelle FLEURY, M^{me} Sandra GOYARD supplée par M^{me} Letitia DE CARVALHO, M^{me} Marie-Adrienne LALOUE, M^{me} Nathalie LEMAIRE, M^{me} Béatrice LESNIKOWSKI, M^{lle} Murielle MARTIN, M. Eric PERNIN, M^{me} Corinne VOISIN, M^{lle} Emilie HENNIQUE.

Les bénévoles qui interviennent au collège sont :

M^{me} DORMEAU, M^{me} SENE.

L'animation de la Pastorale Scolaire est assurée par :

M^{me} Catherine COQUELET ayant pour adjointe M^{me} DORMEAU. La composition de l'équipe pastorale est la suivante : M^{me} Catherine COQUELET, M. Patrick CHERY, M^{me} Marielle SENE.

Portes ouvertes le samedi 12 mars 2011 après-midi.

Maisons Fleuries

1^{ère} catégorie A ► Maisons fleuries avec jardin très visible de la rue, type très fleuri :

1^{er} Prix : Mr Mme Michel COMITTE

2^{ème} Prix : Mr Mme Roger MALET

2^{ème} Prix ex-æquo : Mr Mme Claude NIZON

3^{ème} Prix : Mr Mme Jean-François BUISSON

3^{ème} Prix ex-æquo : Mme Liliane MARTINEAU



1^{ère} catégorie B ► Maisons avec jardin très visible de la rue, type paysager :

1^{er} Prix : Mr Mme Jean-Pierre DELAS

2^{ème} Prix : Mr Mme Claude DELAS

3^{ème} catégorie ► Maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique :

1^{er} Prix : Mr Mme Jean-Pierre MAROIS

2^{ème} Prix : Mr Mme Jean-Claude VIEUGUE

4^{ème} catégorie ► Maisons n'entrant pas dans les 3

catégories précédentes et ayant de ce fait des possibilités limitées de fleurissement :

2^{ème} Prix : Mr Mme Thierry IMBAULT

7^{ème} catégorie ► Professionnels de l'horticulture (ou similaires) salariés ou chefs d'entreprises, agents de collectivités, etc :

2^{ème} Prix : Mr Mme Dominique BAUDET

11^{ème} catégorie ► Fermes fleuries :

1^{er} Prix : Mr Mme Joël MAHY

Hors concours :

1^{er} Prix : Mr Mme Jean-Pierre LEBRUN



Félicitations aux Lauréats et aux 80 personnes qui ont obtenu les encouragements du jury.

État Civil

NAISSANCES

Nora MAKHLOUF-BAUDRY née le 23 août

Antonin CHAUVETTE né le 15 septembre

Menzo LETURCQ né le 23 septembre

Ezio NOUVELLON né le 21 octobre

Grégoire AIGRET né le 2 novembre

Joshua GASNIER né le 8 novembre

MARIAGES

Christine PINHEIRO et Vincent DERENNE
le 14 août

Cassandra NOUVELLON et Romain
HOURCADE le 21 août

Paula VIERA et Emmanuel NOIRET
le 28 août

Séverine GARREL et Benjamin BABAULT
le 4 septembre

Martine DARDUILLET et Philippe LONGUET
le 25 septembre

DÉCÈS

Marie FOURNIER veuve SEGAUD
le 28 août

André TEILHET veuve FERET le 30 août

Antonia RODRIGUEZ veuve BERGER
le 22 septembre

Lucette VIARD veuve MAUSSION
le 22 septembre

Renée CHEVALLIER veuve CHEZIERE
le 24 septembre

Raymonde GUYOT veuve BABY
le 10 octobre

Quentin VIRON le 15 octobre

Dominique PREVOST le 17 novembre

FRANÇOISE BLOT SE PENCHE SUR NOTRE PASSÉ...



ET NOUS EMMÈNE À ...

...LA PÊCHE AU SAUMON

Hubert MOTTEREAU nous a quittés en mai dernier à 78 ans. Il était le fils du dernier pêcheur professionnel du Port. En 1994, sa voisine Anne AUBRIOT, l'avait interviewé sur ses souvenirs de pêche, notamment au saumon. Avec l'autorisation de sa sœur, Liliane MOTTEREAU, nous en rapportons ci-après des extraits : nous avons conservé l'authenticité des propos, leur poésie et la pointe de nostalgie devant le constat d'une évolution sans retour.

« Des bons souvenirs en ce qui concerne la pêche ? j'y pense de moins en moins. J'ai fait ça jusqu'à 25 ans, je n'ai pas appris de métier parce que je pensais continuer ; j'ignorais qu'on ne cueillerait plus assez de poisson pour gagner sa vie... alors j'ai été obligé de faire autre chose.

Je suis né au bord de la Loire, mes parents ont toujours vécu à ses côtés. Mon grand-père faisait ce métier, mon père l'a fait et moi jusqu'à 25 ans ... Mon père ne vivait que de la pêche, l'hiver la pêche au saumon, et l'été tous les autres poissons, des goujons, des anguilles ... il mettait des lignes de fond, des nasses ... il prenait beaucoup de friture qu'il vendait dans des restaurants ... nous, on en mangeait un peu mais on en vendait principalement.

A l'époque, des barrages de saumons, il y en avait un tous les 10 à 15 km ; il fallait avoir une autorisation des Eaux et Forêts. Chaque pêcheur essayait d'avoir le lot de pêche en face du pays où il était. Nous, on était à Saint-Benoît, on prenait le lot de Saint-Benoît ; notre barrage était 2 km plus haut que la maison. Il fallait être adjudicataire d'un lot, c'est-à-dire payer un endroit qui avait environ 6 km de long et on installait le barrage sur ces 6 km là : on ne peut pas barrer n'importe où, sur les bancs de sable par exemple. Le saumon, il n'est pas fou, il prend le chenal, la partie la plus profonde du fleuve, c'est un poisson vif qui aime le courant. La Loire, ce n'est pas régulier, on choisissait des endroits où elle était profonde, malgré tout, là où le barrage finissait (il pouvait avoir jusqu'à 200 m), il fallait qu'il aboutisse à un endroit où il n'y avait presque pas d'eau pour éviter que le saumon s'échappe. La largeur de la

Loire, ce n'est pas régulier non plus ... de toute façon, on ne pouvait pas la barrer entièrement (on avait le droit aux 2/3) il y avait des gardes qui passaient et nous rappelaient à l'ordre, on pouvait avoir un procès ; même la nuit, en douce, ils venaient voir si on ne braconnait pas : ah, c'était sec ! Même entre pêcheurs, celui qui était derrière vous, s'il pouvait barrer un peu plus pour que vous, vous en preniez moins, il le faisait ! On allait le voir : tu barres trop, on prend rien ...

On n'avait pas le droit de pêcher le week-end, il fallait lever les barrages pour que les poissons puissent remonter, quand même ... il fallait bien qu'il y en ait quelques-uns qui aboutissent sur les lieux de frai à Brioude après avoir emprunté l'Allier.

Il fallait s'y prendre au moins 15 jours avant l'ouverture (le 10 janvier). C'était un sacré travail : planter dans l'eau des perches qui faisaient au moins 5 à 6 m, grosses comme une bouteille : on amarrait avec des gros fils de fer pour que le barrage ne se couche pas. On enroulait les filets dans le bateau, des grands plis d'un mètre de diamètre ; il y en avait un qui conduisait le bateau et au fur et à mesure on dévidait le filet, le 3^{ème} il attachait et ainsi de suite ; c'était des morceaux de 50 à 60 m, il fallait qu'ils soient raccordés avec une ficelle de chanvre. Il fallait régulièrement frictionner le filet (parfois 2 fois par jour) avec un outil qui avait un grand manche et un anneau ovale énorme au bout, car vous tendez un filet et le lendemain matin il est plein de feuilles. A 3, on pouvait y passer une heure ½ ... il fallait être costaud, oui !

On avait un bateau (la toue cabanée) avec un carrelet d'au moins 3,50 m de côté ; en position de pêche, le carrelet est à ras le barrage. Le saumon remonte le barrage pour essayer de trouver une issue pour s'échapper et, quand il arrive au bout, il passe au-dessus du carrelet dans lequel il y a des petites ficelles, une quinzaine environ, ces ficelles sont reliées à une seule et celle-ci, on la tient ! quand le saumon touche une petite ficelle, ça nous donne un

coup, aussitôt on pousse un levier et par un système de contre-poids le carrelet vient à fleur d'eau et prend le poisson, il n'y a plus qu'à le récupérer avec une grande épui-sette, ça peut prendre 5 minutes et on peut se faire inonder !

Quand il n'y a plus que ça à faire, c'est facile ! Il faut être patient, on peut en prendre 2 de suite et ensuite rester 8 jours sans en prendre, c'est imprévisible. A l'époque, on prenait des saumons de 18, 20 livres. On pêchait aussi la nuit c'était toléré. On était assis dans le bateau, à tenir la ficelle, ce n'était pas trop dur mais la nuit on ne pouvait pas dormir, et on n'avait pas de radio à l'époque ... c'était monotone. Alors, on observait le ciel, les étoiles, on entendait le bruit des oiseaux, les mouettes, les hérons, on voyait les canards qui venaient à côté du barrage. Mais il y avait aussi des tempêtes qui secouaient tout, on ne pouvait pas pêcher, ça nous amenait des morceaux de bois, des branches sur notre barrage, il fallait enlever tout ça, c'était dur. Et puis, il fallait surveiller les crues (il y en avait beaucoup plus qu'aujourd'hui) et la formation des glaçons, qui auraient tout cassé, on était obligés de démonter et remonter sitôt que c'était bon ... ce n'était pas de tout repos !!! On était trois, on prenait chacun un quart de 3 heures. On vivait sur le bateau, on y mangeait, on avait 2 lits superposés pour dormir. A partir du 1^{er} avril, on pêchait l'alose, un poisson moins gros, on changeait les filets pour des filets fixes avec une maille de 8 au lieu 14. Quand c'était fini, il fallait faire l'entretien du matériel pour pouvoir recommencer l'hiver suivant.

Les saumons, on expédiait ça sur Paris, par le train. On avait un mandataire. A l'époque, dans les années 50, un saumon de 20 livres, ça valait 10.000 anciens francs (100 nouveaux francs, donc environ 15 € actuels) ça faisait cher...

... Maintenant, je pêche à la ligne pour me distraire, je n'ai même plus de bateau. Toute ma vie, j'ai eu un bateau, et puis maintenant je me demande si ça vaut le coup, pour pêcher à la ligne ... ».